

# LÉVIGNACQ

Terre de patrimoine

Bulletin Municipal n°3 – Novembre 2022

“ Rien de grand ne s’est accompli dans le monde sans passion ”

Friedrich Hegel

## Dans ce numéro

1. Budget
2. En Actions
3. Festival d’arts
4. En Actions
5. PLUI / PLH
6. Côte Landes Nature
7. Animations

« Il faut écouter son cœur, c’est la voix et la voie de la raison. »

Paulo Amaro

## EDITO

*A chacun de vous,*

*Voici deux bonnes années que vous avez élu une équipe pour mener la destinée de la Commune pour le bien être de chacun de vous. Le Maire que je suis, se réjouit des avancées dans la collectivité qui m’a légitimisé ce devoir de gérer et de mener la destinée pour une meilleure vie sociale, la réalisation d’espace public, la modernisation de notre urbanisme, et surtout la préservation de notre histoire et de notre patrimoine remarquable.*

2022, est empreint de réalisations et d’un travail de longue haleine avec tous les partenaires que vous connaissez et ce dans un contexte économique difficile et également des crises sanitaires qui ont marqué fortement notre quotidien. Nous devons rester vigilants et attentifs à ce monde en perpétuel mouvement. Je suis comme chacun de vous très attristé par l’ingérence, l’incapacité de vivre ensemble et de porter une assistance à un monde en souffrance à cause de l’injustice mais également par le non-respect de l’autre.

Je garde espoir que nous ayons un sursaut envers l’indifférence et le mépris de son prochain afin que l’on partage et que l’on communique sans agressivité et jalousie et devenons responsables devant la haine propagée par la guerre sur notre continent.

LEVIGNACQ, Terre de patrimoine est en pleine mutation. Après une grande année de travail nous avons projeté le vœu de Revitalisons Ensemble Lévignacq, se doter d’un projet territorial avec un plan de référence. Je suis très heureux que des mots comme Authenticité, Simplicité, Qualitatif, fassent échos dans vos échanges en qualité d’observateurs que vous êtes. Cette lisibilité de dix voir quinze années est indispensable pour créer ce dynamisme et la revitalisation de notre village. Je souhaite insister dans ces mots et sur la qualité de la restitution de ce travail exceptionnel qui est reconnu et félicité au-delà de notre commune.

Nous avons fixé les objectifs pour les prochaines années, et j’ai bien entendu les divergences, les désaccords mais également les interrogations et le souhait de concertation. Je suis parfois circonspect et triste car je n’ai pas pour habitude de mépriser mon prochain et je peux assurer à mes détracteurs ainsi qu’aux incertains que l’arbitraire et l’autoritarisme ne sont pas ma culture mais des réunions de concertations auront lieu pour donner à LEVIGNACQ le meilleur de demain.

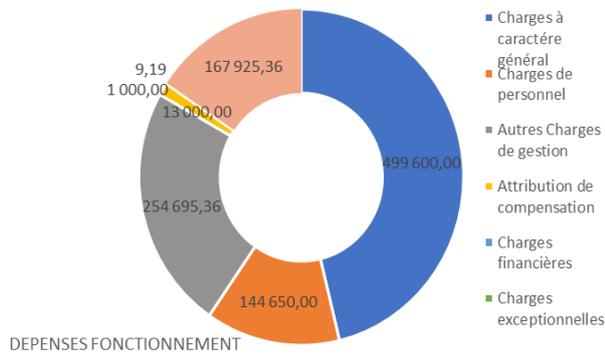
Je continuerai mon devoir de porter ma passion pour l’avenir de ce village, car les encouragements de l’ensemble des partenaires m’obligent de continuer, et surtout à véhiculer cette volonté de promouvoir la Commune au sein d’un territoire, d’un département, d’une région et d’un état.

Personne n’a réussi en un jour un travail de quinze ans, mais par la gestion saine et surtout une écoute et un travail rigoureux nous pourrons en 2023 entreprendre la rénovation énergétique, la mise en place d’une assistance à maître d’ouvrage et maître d’œuvre pour commencer notre mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel et bien sûr continuer le regard et l’envie de l’extérieur de continuer à bâtir un lieu de culture ô combien récompensé cette année par cette qualité reconnue par ce mouvement de foule émerveillé par l’Arts. De plus mon souhait le plus cher sera réalisé : remédier aux désordres dans notre joyau qu’est SAINT MARTIN Eglise de LEVIGNACQ, établir un diagnostic global afin d’engager un plan pluriannuel, sur plusieurs années pour la restauration totale de notre monument historique : je remercie l’ETAT, LA REGION et LE DEPARTEMENT de me soutenir dans ce travail exigeant mais indispensable.

Je laisse libre écriture aux commissions pour vous conter ce travail réalisé et j’en appelle à chacun de vous pour que respect, sérénité et paix deviennent les mots qui me donneront l’envie d’apporter et de soutenir ce village dans une communication encore plus forte, et qui résonne au-delà de notre territoire.

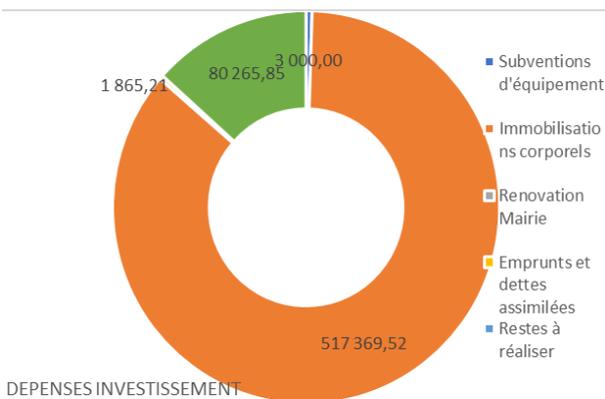
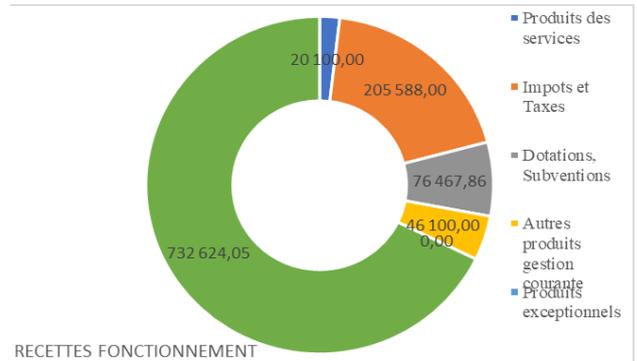
Bonne lecture et je reste à votre écoute. Respectueusement... Votre dévoué.

*Le Maire, Jean-Claude CAULE*



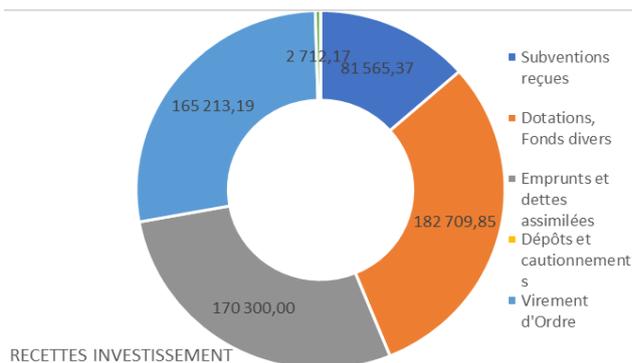
| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT  |                       |
|-----------------------------|-----------------------|
| Charges à caractère général | 499 600,00 €          |
| Charges de personnel        | 144 650,00 €          |
| Autres Charges de gestion   | 254 695,36 €          |
| Attribution de compensation | 13 000,00 €           |
| Charges financières         | 9,19 €                |
| Charges exceptionnelles     | 1 000,00 €            |
| Dépenses imprévues          | 0,00 €                |
| Dotations d'ordres          | 167 925,36 €          |
| <b>TOTAL</b>                | <b>1 080 879,91 €</b> |

| RECETTES DE FONCTIONNEMENT       |                       |
|----------------------------------|-----------------------|
| Produits des services            | 20 100,00 €           |
| Impôts et Taxes                  | 205 588,00 €          |
| Dotations, Subventions           | 76 467,86 €           |
| Autres produits gestion courante | 46 100,00 €           |
| Produits exceptionnels           | 0,00 €                |
| Résultat reporté                 | 732 624,05 €          |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>1 080 879,91 €</b> |



| DEPENSES D'INVESTISSEMENT     |                     |
|-------------------------------|---------------------|
| Subventions d'équipement      | 3 000,00 €          |
| Immobilisations corporels     | 517 369,52 €        |
| Rénovation Mairie             | 0,00 €              |
| Emprunts et dettes assimilées | 1 865,21 €          |
| Restes à réaliser             | 0,00 €              |
| Solde d'exécution reporté     | 80 265,85 €         |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>602 500,63 €</b> |

| RECETTES D'INVESTISSEMENT       |                     |
|---------------------------------|---------------------|
| Subventions reçues              | 81 565,37 €         |
| Dotations, Fonds divers         | 182 709,85 €        |
| Emprunts et dettes assimilées   | 170 300,00 €        |
| Dépôts et cautionnements        | 0,00 €              |
| Virement d'Ordre                | 165 213,19 €        |
| Opérations d'ordre de transfert | 2 712,17 €          |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>602 500,58 €</b> |



## Fiscalité

|                            | TAUX DE L'ANNEE 2021 | TAUX PROPOSES POUR 2022 |
|----------------------------|----------------------|-------------------------|
| Foncier Bâti communal      | 31,67 %              | 31,67 %                 |
| Foncier Bâti départemental | 31,67 %              | 31,67 %                 |
| Foncier Non Bâti           | 42,48 %              | 42,48 %                 |

Pour rappel, le taux de taxe sur les propriétés bâties 2021 est égal à la fusion des taux des taxes foncières communales et départementales soit un taux de **31,67 %**. **La part Communale est inchangée : 14,70 %**

La taxe d'aménagement concernant la part communale sera ramenée à 3 % au lieu de 5 % et ce à compter des permis de construire délivrés au : 01 janvier 2022. C'était notre volonté lors de notre campagne électorale. Nous avons provisionné ces sommes pour l'aménagement paysager du lotissement Cantegrit dans l'attente de la mise en œuvre du plan de référence.

## A nos Doyennes – 101 ans

Merci à nos deux centenaires Charlotte et Denise d'avoir ajouté une bougie dans le courant de l'été. Nous leur souhaitons, pour les accompagner, dans ce chemin fleuri, beaucoup de joies et de douceur.



## Ne les oublions pas

Nous avons eu nos tristesses en cette année, Sophie DUVILLIER après une douloureuse maladie nous a quittés, André DIRIAN qui restera dans nos mémoires pour son investissement au sein de Lous Hardits ainsi que Simone BESTAVEN, femme de notre ancien Maire, qui est partie sur la pointe des pieds.

A chaque famille nous exprimons nos pensées les plus sincères et notre sympathie.

## CCAS

Au cours de cette année, nous sommes venues à la rencontre de nos aînés à 3 reprises.

Au fil de nos visites, nous tissons des liens et l'accueil que vous nous réservez est très chaleureux et nous vous en remercions.

Comme nous en avons pris l'habitude nous passerons déposer les paniers de Noël chez les plus âgés d'entre vous avant les fêtes de fin d'années.

En novembre 2022 nous avons organisé le repas annuel du CCAS après deux années de COVID difficiles. Nous avons partagé avec vous un excellent repas préparé par les Genêts du Vignac 2. Remercions les membres du CCAS, du conseil municipal et félicitons Marie et Patrick.

Pour toutes les informations concernant le CCAS, rendez-vous en Mairie.



## Fêtes des Mères et 1er MAI :

Qui a dit que le village était vieillissant ? SEPT petites têtes blondes ont vu le jour de Juin 2021 à Mai 2022 et leurs mamans ont reçu une délicate composition de la part de la Municipalité. Bienvenue à ces joyeux bébés à qui nous souhaitons mille félicités. Beaucoup de joie et bonheur à leur maman et à leur papa également.

Joli mois de Mai qui marque bien l'arrivée du printemps. Un brin de Muguet est toujours le bienvenu. Disposé sur le comptoir de Sylvie, il vous est offert symboliquement ce jour du 1<sup>er</sup> Mai.

## Restaurant Les Genêts du Vignac 2 :

Après ces deux années sous les aléas du Covid, le restaurant Les Genêts du Vignac 2 a enfin pu servir ses repas et ouvrir son hôtel à sa clientèle. Nous sommes très heureux que leurs activités aient repris pour le plus grand bonheur de tous, et les touristes ont pu profiter de cette terrasse pendant ces périodes ensoleillées et propices. Bravo à Marie et Patrick pour l'accueil qui permet le rayonnement du village et autorise à ce dernier de se réveiller de son sommeil passager.



## NIRVANA Pizza :

Voilà maintenant plus d'un an que le camion de Nirvana Pizzas s'est installé à Lévignacq tous les mercredis soir sur le parking de la mairie.

Fort de son succès vous pouvez également le retrouver tous les jeudis soir depuis quelques mois.

Il continue de vous proposer un large choix de pizzas, quiches, salades du jour, Poke-bowls, plats du jour, desserts, boissons et café,

Contactez le 06 20 95 97 94 pour vos réservations.

## Epicerie la Renaissance :

La renaissance a vu le jour en février 2021. Nous sommes très fiers, que cette réussite s'illustre dans la revitalisation du village, grâce aux précieux engagements d'Alain et Sylvie que nous pouvons féliciter pour leur gentillesse, leur qualité d'accueil et le service qu'ils procurent dans notre charmante bourgade. Bravo à cette volonté d'adhérer et d'avoir osé relever ce challenge dont la commune est reconnaissante aujourd'hui.



## Site Web

Avec CLN notre village se dote d'un outil indispensable pour ses habitants mais également pour les visiteurs. Prenez plaisir à partager et échanger pour mieux communiquer. L'équipe municipale est fière de cette réalisation et agrémentera chaque rubrique suivant l'actualité, la vie quotidienne et contera son histoire afin que chacun se passionne pour notre architecture atypique, notre patrimoine exceptionnel et la vie du village au fil du temps. Un immense merci au travail de l'équipe qui a conçu ce magnifique outil que nous nous emploierons à développer.

## Journées Européennes du Patrimoine

Le 17 et 18 septembre 2022 se sont tenues à Lévigacq "les Journées Européennes du Patrimoine". Réalisées pour allier sa richesse exceptionnelle qu'est ce patrimoine unique, dans cet écrin entre forêt et océan. La culture a une place dans cette architecture atypique composée de maisons à colombages, d'une merveilleuse église classée monument historique. Les rues ayant charme et tranquillité ainsi que quiétude, avec ces joyaux vernaculaires que sont puits, murets de pierre, des croix de mission ..., et cette histoire retracée dans un lieu magique qu'est le musée qui siège au cœur de bourg. N'oublions pas le ruisseau du Vignac qui limite Born et Marensin et qui devient au fil de son cours le courant de Contis et au hasard des sentiers pédestres nous rencontrons ce moulin du 18ème siècle et des airials de qualité exceptionnelle. L'ensemble a fait l'envoûtement des visiteurs, revenons sur ces journées exceptionnelles.



## Atelier d'aquarelles pour les enfants

En découverte l'après-midi Anne LAROSE a animé une petite initiation à l'aquarelle pour les enfants et quelques parents curieux. Sous forme de concours cette animation nous a permis de remettre plusieurs prix aux enfants ayant participé, qui sait, cela permettra peut-être à ces jeunes âmes d'artistes de se découvrir une passion pour l'art.

## Concours peindre dans la rue

Le matin du samedi 17 Septembre 2022 de nombreux peintres, amateurs et professionnels sont venus à l'assaut du patrimoine de notre village.

Remercions chaleureusement Anne LAROSE et Brenda SCHWAAR ainsi que tous nos partenaires et sponsors pour l'organisation de ce concours.

En fin de journée ce n'est pas moins de 35 réalisations qui ont été restituées et exposées pour les votes du public afin d'établir un classement et de remettre les prix. Des prix ont également été remis par un jury constitué de professionnels et de membres de la commune



## Visite commentée du village et de l'Eglise

De nombreux promeneurs sont partis à la découverte de notre commune le dimanche après-midi divisés en deux groupes encadrés par Mr le Maire de la commune et Mr Jean Jacques Taillentou président de la fondation Boucau.

Notre village déploie au gré de ses rues de nombreux trésors dont les typiques maisons landaises à colombages du 19<sup>ème</sup> siècle et son église médiévale classée aux monuments historiques.

Après les visites Monsieur Jean Jacques Taillentou nous a fait l'honneur d'animer une conférence sur l'histoire de notre commune au sein du parc du musée Boucau.



## Musique dans la rue

Sous un soleil rayonnant de septembre ce n'est pas moins de 25 musiciens cuivres et cordes qui ont su accompagner promeneurs, touristes et résidents dans les diverses animations qu'offrait cette journée.

## La patrimoine culturel Landais à l'honneur

Notre tradition landaise était présente sur la place avec Lous Landeus des Forges de BIAS qui avec leurs danses et musiques ont enchanté un nombreux public conquis par la beauté du spectacle.

Le temps d'une heure vêtus de tenues traditionnelles et d'échasses Landaises, hommes, femmes, enfants et adultes nous ont offert un grand moment de culture landaise.

La calèche de LA ROUE LIBRE 40 a également parcouru les rues du village pour le plus grand bonheur des grands et des petits.



## Clôture du Festival des Abbayes

Écoutez simplement...

Le 18 septembre à 17h30 sous la direction de Vincent Caup, nous avons dégusté le dernier concert de la 52<sup>ème</sup> Edition du festival des Abbayes dans l'Eglise de Lévignacq (Classée monument Historique).

Les musiciens sont guidés par l'archer exigeant d'Olivier Parrot, violon solo.

Après le morceau d'ouverture c'est toujours un grand plaisir d'écouter « Les Quatre saisons » d'Antonio Vivaldi et leurs thèmes éternels. « La Primavera » et son entraînante « Danza pastorale », « l'Estate » et ses joyeux accords optimistes, « l'Autumno » et ses allegros « tranquilo », « assai » et final, et « l'inverno » au sublime « largo » rêveur.

Merci au festival des abbayes, à Vincent CAUP, et à tous les musiciens présents ce jour là.



## Rénovation Energétique :

Avec le concours du conseiller énergétique de Côte Landes Nature, la commune est en passe de lancer la rénovation énergétique des bâtiments communaux, et notamment de l'épicerie, de l'hôtel-restaurant, et du presbytère avec le changement des menuiseries extérieures, l'isolation et la mise en place de chauffage/climatisation non énergivore.

Le dossier est à l'étude par les services compétents dont le concours du SYDEC apportant à l'offre son assistance avec une convention de prestations pour la mise à disposition de services en conseil énergies pour la collectivité et surtout avec un plan de financement en adéquation avec la DSIL et le CRTE.

La commune se doit de fournir aux commerces les meilleurs outils de travail envisageable, leurs permettant de faire évoluer leurs services et de pérenniser leurs activités.



## Aire de jeux :

Voilà maintenant un an que vous n'avez plus entendu parler de l'aire de jeux.

Le plan de référence a validé cette implantation dans un lieu de vie dans la nouvelle urbanisation venant compléter ce point de rencontre existant qui nous oblige à redéfinir sa réalisation courant 1<sup>er</sup> trimestre 2023. L'attache de l'ABF est indispensable pour se doter d'une aire de jeux de qualité et en harmonie avec l'environnement.

## RD 105 – travaux sur le réseau :

Voici plusieurs années que des affaissements étaient constatés sur la traverse D105, au carrefour de la Rue de la Mairie et la Route du Vieux Moulin. Après multiples interventions au SYDEC ce dernier a concédé que le réseau était sur deux endroits bien précis avec des fuites importantes. En Juin l'Entreprise SNATP est intervenue pour le compte du SYDEC, gestionnaire de notre réseau d'assainissement. Malheureusement nous constatons au lendemain de leur intervention que les fuites étaient toujours existantes. Notre détermination a eu raison, et le syndicat a reconnu après une étude approfondie avec le passage de caméras que la fuite persistait au carrefour mais également à la hauteur du branchement de la Mairie. Aussi, nous avons demandé une réparation de ces désordres le plus rapidement.

L'intervention a été reportée en fin novembre début décembre afin de pouvoir prétendre avoir un réseau sain. Espérons que la future intervention sera concluante.



## PLUI - PLH

Les 10 communes du territoire réfléchissent à ce que sera demain. Le PLUI en cours d'élaboration apportera une stratégie globale qui harmonise les intérêts des communes du littoral et rétro-littorales.

Commerce, services, résidences principales et secondaires, un équilibre doit être trouvé.

La réduction de la consommation d'espaces ; un enjeu majeur. Le PLUI visant une approbation deuxième partie de l'année 2024. Il fixera les règles de construction et d'aménagement s'appliquant sur les 10 communes qui devront tenir compte de la loi Climat et Résilience décrétée en août 2021, qui conduit à mener des réflexions au travers notamment de la réduction de consommation de ces espaces.

Conscient des enjeux de la transition écologique, et grâce à l'approbation des maires des 10 communes, un programme d'actions autour des questions environnementales est en cours sur le territoire.

Pour exemple :

- « A l'école des abeilles » ; une ruche pédagogique (Apiscope) est installée dans les écoles de la Communauté des Communes. Véritable outil de découverte c'est un support de grande valeur pour aborder les thèmes du développement durable.
- L'éco des pins ; Une journée sur la transition écologique. Evènement écoresponsable la première édition fût un grand succès, le temps d'une journée créant partage intergénérationnel et nous permettant à tous d'entrer dans une démarche durable.

Le PLH définit, pour une période de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logement et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Le territoire connaît un taux de croissance démographique annuel de 1,7% nettement supérieur celui du département des Landes de + 1% et se caractérise essentiellement par un solde migratoire positif de 2%. Le conseil communautaire a prescrit le PLH à l'échelle du territoire Côte Landes Nature par délibération du 6 décembre 2021.

## Les axes de travail

Ce dynamisme démographique se traduit automatiquement par une augmentation de la pression foncière sur les communes littorales mais aussi plus récemment sur les communes rétro-littorales. Le parc de résidences secondaires correspond à plus de 40% du parc de logements total de l'intercommunalité ce qui pose des difficultés pour répondre aux besoins d'habitats permanents liées au dynamisme de la croissance démographique observée.

Face à ce constat les élus souhaitent mettre en œuvre des actions pour :

- Maîtriser la production de logements pour répondre aux besoins identifiés
- Maintenir et renouveler la population existante
- Pourvoir une offre de logements adaptée aux besoins des jeunes ménages et des personnes âgées
- Assurer une mixité résidentielle et social de l'habitat
- Apporter une offre de logement adaptée aux besoins des travailleurs saisonniers



## CÔTE LANDES NATURE –

### Côte Landes Nature Permis

La Communauté de Communes Côte Landes Nature propose un dispositif d'aide au permis de conduire pour les jeunes de 15 à 20 ans désirant obtenir le permis B (formation classique ou conduite accompagnée).

Le montant de l'aide est fixé à 200 euros sans condition de ressources.

Elle sera directement versée sur le compte du bénéficiaire.

### Conditions de candidature :

- Avoir entre 15 et 20 ans
- Habiter l'une des 10 communes de Côte Landes Nature (Castets, Léon, Lévignacq, Linxe, Lit-et-Mixe, Saint-Julien-en-Born, Saint-Michel-Escalus, Taller, Uza, Vielle-Saint-Girons)
- Première inscription au permis B, formation classique ou conduite accompagnée (dans le cas de l'annulation du permis de conduire à l'examen, la demande sera irrecevable).
- Être inscrit dans l'une des auto-écoles du territoire (Léon, Castets, Saint-Julien-en-Born)
- Réalisation d'un engagement citoyen de 20H dans une association locale ou un service communautaire

### France services

A l'occasion de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, l'Espace France services a organisé une soirée événement le vendredi 25 novembre 2022, à Linxe.

L'occasion lors de cette soirée de présenter le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, partenaire de notre France services, d'informer sur les violences conjugales et la reconstruction après les violences.

Une vingtaine de personnes sont venus assistés à la présentation du CIDFF.



## Plan de référence

Suite à la réunion publique du 12 Juillet 2022, et afin d'être à l'écoute et de communiquer avec les administrés, nous avons émis le vœu de mettre le plan de référence, sur notre site internet, [levignacq.fr](http://levignacq.fr), afin d'ouvrir une période de concertation.

Ainsi, chaque administré ou des personnes du COPIL sont venu agrémente d'un avis, d'une remarque ou d'observations par mail ou en mairie, sur le cahier à disposition pendant les heures d'ouverture sur une période d'un mois à savoir du : 10/10/2022 au 10/11/2022, afin de parfaire notre plan de référence. Un rapport devrait être publier à la mi-janvier.

Merci au cabinet METAPHORE pour leur précieux concours, tout le long de cette étude d'une année, permettant de donner une lisibilité évolutive sur les 10 à 15 années à venir.

D'autres périodes de consultations seront organisées sur les réalisations de ce plan de référence, avec le possible concours des partenaires ADACL, CAUE, ABF...

## Espace France service

France Services, c'est le retour du service public au cœur de vos territoires. Il vous permet d'être accompagné dans toutes vos démarches administratives du quotidien avec l'aide de conseillers France Services, au sein d'un guichet unique, d'avoir accès aux outils informatiques et également d'avoir une aide à l'utilisation des services numériques.

2 Espaces France services vous accueillent sur le territoire. Un à Castets porté par la Communauté de Communes Côte Landes Nature et un autre à Saint-Julien-en-Born, porté par la Poste.

Retrouvez les plannings France Services sur le site de la communauté des communes : [cc-cln.fr](http://cc-cln.fr)

## Fêtes de fin d'année

Après une année compliquée en termes d'énergie, nous avons partout entendu parler de crise énergétique alors que l'hiver pointe tout juste le bout de son nez.

La commune fait donc le choix cette année de ne pas développer son parc d'illumination dû à une forte augmentation des coûts (matériaux + énergie). Nous ferons tout de même au mieux afin qu'avec les éclairages déjà existants nous puissions égayer notre beau village.

| 15   | 18  | 17   | 112   |
|--|---|--|---|
| SAMU   | POMPIERS  | GENDARMERIE                                      | URGENCES  |
| 05.56.96.40.80<br>Centre antipoison Bordeaux                   | 05.58.91.48.48<br>Hôpital Dax                           | 05.58.05.10.10<br>Hôpital Mont de Marsan         | 05.58.42.83.48<br>Pharmacie Lit et Mixe<br>05.58.42.80.82<br>Pharmacie Saint - Julien |
| 05.58.42.80.48<br>Cabinet Médical de<br>Saint - Julien-en-Born | 05.58.42.83.42<br>Maison de santé Lit et<br>Mixe        | 05.58.42.93.58<br>Médecin Linxe<br>GARNOTEL Marc | 06.14.46.31.79<br>Infirmières Lévignacq /<br>Castets                                  |
| 06.23.93.78.80<br>Infirmière Lit et Mixe<br>PAILLOT Patricia   | 05.58.42.42.48<br>Infirmières<br>Saint – Julien en Born | 05.58.42.86.74<br>CIAS                           | 06.33.67.89.24<br>Intervention Nids de<br>Frelons : ACQS<br>FRELONS                   |

Mairie de Lévignacq – Agence postale :

- 80 Rue de la Mairie - 40170 Lévignacq
- 05.58.42.82.37
- [mairie.levignacq@wanadoo.fr](mailto:mairie.levignacq@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture Mairie :

- Lundi, mardi, jeudi : 14 h à 16 h
- Vendredi de : 14 h à 16 h sur rendez-vous

Horaires d'ouverture APC :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi,  
vendredi : 9 h à 12 h



Communauté de communes Côte Landes Nature :

- 272 avenue Jean Noël SERRET - 40260 Castets
- 05.58.55.08.75

## Marché de Noël 2021 et son concert

Le comité Festif de Lévigacq a organisé le dimanche 12 décembre 2021 un marché de Noël au centre bourg du village, avec des stands en tout genre, repas sur le pouce, buvette, vin chaud et châtaignes.

La commune a permis à de nombreux amateurs de vivre ce même jour un concert classique de cuivre dans l'Eglise St Martin. Merci à l'Ensemble de Cuivres Aquitain composé de : Claire, Charles, Stéphane, Maxence sans oublier le maître de cérémonie Vincent pour ce concert d'une qualité exceptionnelle.

Souhaitons à l'association d'inscrire cet événement dans nos traditions et notre patrimoine culturel.



## Soirée Jazz en terrasse

Lors du Festival des Arts, le 17 septembre 2022, nous avons tous profité d'une soirée festive animée par l'orchestre jazz Amuzi-cœur, avec bien sûr, Vincent CAUP, qui par sa gentillesse et avec son équipe du conservatoire de DAX, a su animer une soirée de joie et de bonheur. La qualité de ces deux heures de musique au pied des terrasses des Genêts du Vignac 2 et de la Renaissance ont comblé les personnes nombreuses qui ont profité d'un moment exceptionnel dans ce village qui s'était pour cette heure là embelli pour fêter les Journées Européennes du Patrimoine. Merci pour cette soirée à Vincent et son équipe de Musiciens, à Marie et Patrick pour les repas en terrasse et à Sylvie et Alain pour les tapas et agapes diverses.

## Remerciements et vœux

L'équipe municipale vous remercie de la confiance que vous leur témoignez et reste à votre écoute. Nous partagerons une nouvelle année vos peines et vos joies.

Vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année et le meilleur dans les années à venir. Passez du temps avec vos proches et prenez en soins.

Retrouvons-nous le 07 janvier 2023 à 19h00 en salle des fêtes pour les vœux de la municipalité.

